34e ANNEE N° 2689 PARAIT LE SAMEDI 5 et 10 NOVEMBRE 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN— Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Le vrai Bloc Républicain

Un Appel de M. Herriot

Nous nous sommes expliqués sur notre tactique. La loi électorale actuelle commande des coalitions. Nous avons évité la faute de ceux qui ont prononcé l'anathème contre nous, en 1919, facilitant ainsi la tâche du Bloc National. Nous avons tendu la main à tous ceux qui placent au-dessus de tout autre programme la restauration de la vraie République. C'est, maintenant aux autres partis républicains de se prononcer. J'ai demandé qu'on évitât ces procédés de sommation ou de menace qui plaisent à quelques pédants. Nous sommes d'honnêtes gens qui écouteront avec beaucoup de patience des raisonnements sincères et désintéressés ; mais nous avons pris nos décisions pour des raisons de conscience. Nous n'accorderons rien à l'injure ; nous ferons à la République tous les sacrifices conciliables avec notre honneur.

Au reste, le problème est il donc si difficile ? J'en vois, pour ma part, la solution fort simple. Il devrait n'y avoir, pour les élections prochaines, que trois partis :

1° *Le parti communiste*, qui prétend tout remettre en place par le moyen d'un bouleversement violent, solution condamnée par l'expérience russe, puisqu'elle n'a pu ni remplacer le salariat, ni supprimer la monnaie, ni détruire la propriété privée. Cette solution se heurterait, tout au moins, à la violente opposition de nos masses paysannes et les rejetterait entre les mains des réacteurs.

Déjà, d'ailleurs, quelques essais de violence ont rendu la classe ouvrière plus faible qu'elle ne l'a jamais été depuis le début de la troisième République. Tout le syndicalisme est à reconstruire.

2° *Le parti réactionnaire*, qui, privé de ses éléments raisonnables de plus en plus détachés du Bloc National, doit être réduit à se présenter comme une coalition de tous les éléments conservateurs, unis par le double lien du cléricalisme et des prétendus « intérêts économiques ».

3° *Le parti républicain démocratique*, composé de tous ceux (socialistes unifiés, socialistes indépendants, radicaux et radicaux-socialistes, républicains de gauche) qui comprennent la nécessité, avant de poursuivre l'application de leur propre programme, de restaurer la vraie République, avec les principes et les méthodes qui nous ont valu quarante ans de paix et, au moment de la dure épreuve, la victoire. Je ne sais pas si les chefs de groupes penseront comme moi, mais je crois fort que l'homme de la rue, celui qui ne prétend être ni député, ni sénateur, est de mon avis.

Il se rend compte, cet homme de la rue, que si la vraie République triomphe, les gouvernements qui la représenteront auront besoin de l'appui de tous les démocrates pour remettre au point la machine, déréglée par quatre années de «Bloc National ». Il sait bien que ces gouvernements auront déjà fait œuvre utile s'ils ont redressé la direction. Il sait bien, enfin, que si le « Bloc National » (revue et corrigé) l'emportait à nouveau, nous nous enfonçerions dans une réaction comparable à celle de la Restauration.

C'est, selon moi, cet homme de la rue qui a raison contre tous les docteurs assis sur les marches du temple.

Le chef le plus utile sera celui qui saura donner une voix à cette pensée de la masse républicaine et qui dira, assez haut et assez souvent pour être entendu de tous les citoyens de bonne foi : *Républicain, même si vous devez vous battre plus tard entre vous, battez vous d'abord tous ensemble pour la République.*

Edouard HERRIOT.

Les Régions Electorales de M. Maunoury

Le *Temps* publie la composition des grandes régions électorales, dressée par le ministère de l'intérieur, pour l'application du projet de représentation proportionnelle préparé par la Commission du suffrage universel à la Chambre.

Ce travail constitue, non un projet de loi mais un élément d'étude pour la Commission parlementaire. Ces circonscriptions législatives comprennent au moins 1.200.000 habitants français.

Nota. — La ville placée en tête est celle où devra avoir lieu le recensement des votes. Viennent ensuite les départements entrant dans la circonscription. Le chiffre de la fin est celui des députés de la circonscription

Montpellier : Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Gard (16).

Marseille : Alpes-Maritimes, Bouches du-Rhône, Var. Basses-Alpes, Vaucluse (20)

Grenoble : Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie (17).

Saint-Etienne : Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Loire, Ardèche (22)

Ajaccio : Corce (3)

Echos de la Semaine

La commémoration des morts de la guerre, en cette première semaine de novembre, a naturellement revêtu les formes les plus touchantes.

Il est cependant vrai de dire que la plus haute façon d'honorer les soldats du Droit n'est pas tant de les plaindre avec plus ou moins de solennité que de faire en sorte que leur sacrifice ne soit pas inutile au pays.

Et il ne peut en être ainsi que si le ferme vouloir des alliés impose au vaincu récalcitrant le respect d'un traité conclu sous le regard irrité de l'Univers civilisé.

* * *

En exaltant par système les rébellions individuelles et collectives contre l'autorité publique ou l'ordre social, les porte paroles du communisme sont conséquents avec leurs idées

Prêts à toutes les catastrophes publiques et sociales pour que leur règne arrive il leur importe peu que les actes dont ils se font les thuriféraires soient bas ou mauvais.

Il n'est donc pas surprenant que M. Baron glorifie les vivacités de l'ancien maire de Turriers ou les fantaisies funèbres des municipalités des Landes ou de l'Yonne.

Ce qui est surprenant c'est de voir des ouvriers raisonnables, peu crédules dans le train ordinaire de la vie ajouter une foi aveugle aux exagérations des feuilles communistes parce qu'elles émanent des augures du parti.

Nos députés lassés de l'école buissonnière regagnent peu à peu les salles du Palais-Bourbon où les attendent les délices de la buvette et les papotages des Pas Perdus.

De nouveau. nous allons assister aux luttes sournoises ou publiques pour la conquête des portefeuilles, pour le maintien ou le renversement du ministère.

De nouveau nous allons concevoir de folles espérances dans la puissance de M. X ou de M. Z pour l'amélioration de nos conditions d'existence ou pour le redressement de la situation générale du pays.

Malgré nos déceptions passées faisons crédit aux bonnes volontés que nous connaissons et espérons que la fin de la législature sauvera la réputation d'un Parlement qui a l'exemple de ses devanciers n'a pas su faire des miracles.

* * *

En un coin modeste de sa première page, Le Travailleur des Alpes *signale la présence dans le département de certains candidats à la députation qui, entre deux banquets, consultent la rose des vents politiques.*

Il en conclut, non sans malice une menace de concurrence pour les députés sortants et une promesse de dissociation pour les forces de ses adversaires détestés.

Nous ne croirons à la valeur d'un raisonnement qui prend pour prémisses les secrètes impulsions d'un désir peu charitable que si les personnages visés ne connaissent d'autre morale que l'intérêt personnel.

Chronique Locale

SISTERON

Fête de l'Armistice

Demain dimanche, jour de l'anniversaire de la paix et du souvenir — car c'est pour la paix que nous avons lutté — les anciens combattants se joindront à leurs camarades mutilés et éprouvés de la grande guerre qui, groupés sur la place de l'ancienne mairie, à 10 h. 30 précises, se rendront au pied du monument, déposer palmes et couronnes en hommage à la mémoire des enfants de Sisteron morts martyrs héroïques de la terrible épopée qu'ensemble nous avons vécue.

Au nom de la victoire, au nom de nos frères d'armes tombés au champ d'honneur, au nom des souffrances que nous avons endurées côte à côte, tous debout le 11 novembre !

A. COLOMB, président honoraire de l'A. M.

Fêtes de la Toussaint

Bien que nous soyons déjà à huit jours de distance il n'est peut être

© VILLE DE SISTERON

pas trop tard de relater les fêtes de la Toussaint.

La fête des Morts favorisée par un temps couvert mais sans pluie, ni froidure, a été célébrée cette année avec une solennité particulièrement imposante. Notre cimetière disparaissait sous une avalanche de chrysanthèmes qui est la fleur de la saison. Chaque tombe, mausolée ou tertre, même le plus modeste, était paré et orné à profusion par des mains pieuses de parents ou amis qui avaient transformé notre champ de repos en une immense corbeille de fleurs. On a surtout remarqué la décoration spéciale des tombes militaires. L'abondance des fleurs qui recouvraient les tombes des enfants de Sisteron morts à la guerre offraient un touchant aspect aux yeux des nombreux visiteurs qui pendant ces jours du 1e et 2 novembre, n'ont cessé de défiler dans notre nécropole.

La manifestation organisée le 2 réunissait sur la place de l'Eglise une affluence nombreuse. Le cortège composé de garçons, de fillettes portant des gerbes de fleurs, des élèves du Collège, les demoiselles de l'Ecole primaire supérieure, des délégations de sociétés avec bannière en tête partait du monument et se dirigeait vers le cimetière. Les *Touristes des Alpes*, toujours sur la brèche, ouvraient la marche et jouaient une marche funèbre. Au cimetière deux émouvants discours furent prononcés par le Président de l'Amicale des Mutilés et par M. Thélène, maire de Sisteron retraçant l'héroïsme des morts de la guerre. Après avoir salué toutes les tombes militaires, la foule se dispersa dans le cimétière pour apporter nu disparu au souvenir de reconnaissance. On a aussi remarqué la toilette simple, mais propre, faite par les soins de la mairie, à la tombe de notre poète Paul Arène, qui depuis des années déjà offrait aux yeux des promeneurs un aspect lamentable tant les mauvaises herbes recouvraient la pierre tombale. Nous souhaitons de tout cœur que des mains vigilantes continuent d'entretenir dans un excellent état la sépulture de celui qui honora les lettres, son pays et la Provence.

Cette pieuse manifestation spontanée eut toute l'ampleur et la grandeur que l'on pouvait souhaiter et est toute à l'honneur de la population de Sisteron.

—o—

Chiffre d'affaires

L'impot sur le chiffre d'affaires sera perçu à la mairie le mardi 13 novembre aux heures habituelles

A remettre Epicerie demi-gros, vaste magasin bail à volonté. S'adresser au bureau du Journal.

Travaux communaux

Dimanche prochain, à 2 heures, aura lieu, dans une salle de la mairie. la mise en adjudication restreinte des travaux de rechargement des rues Mercerie, Traverse et Traversée de la Place, Tannerie, Basse-du-Rempart et du Rieu (partie). Le cahier des charges modifié est déposé au secrétariat de la mairie.

Mercuriale de la foire du 5

Agneaux, le kilog.	4 à 5 »
Moutons, —	3 »
Brebis, —	2 50 à 2 75
Bœufs, —	3 50
Vaches, —	2 50
Porcs, —	5 75 à 6 »»
Porcelets, —	5 75 à 6 25
Lièvres, la pièce	30 à 35
Grives	2 à 2 10
Perdreaux —	10
Lapins —	10
Poulets, la paire	14 à 20
Œufs, la douzaine	» »» à 8
Poules, la piéce	10 à 12
Pigeons, la paire	» »»
Blé blanc, les 100 k.	87 à 88
Avoine —	58 à 60
Amandes princesse, le kg.	3 75
Amandes dures, le double	8 50 à 9
Cire, le kilo	1 40 à 1 50

Fête du Souvenir

A l'occasion de la fête de nos grands morts le trésorier de l'Amicale des Mutilés et Eprouvés de la Guerre, a reçu un don anonyme de 50 fr.

La Commission adresse à son généreux donateur ses bien sincéres remerciements.

—o—

Cavéant Consules

Puisque un nouveau brigadier de police veille depuis le 1e novembre sur la propreté de la ville, il est de notre devoir d'informer la population que notre protecteur a reçu l'ordre de verbaliser contre tout délinquant qui ne se conformerait pas aux règles de l'hygiène.

Chaque matin on peut voir des ménagères très peu soucieuses des arrêtés municipaux et s'en moquer comme de leurs premières chaussures jeter ça et là leurs immondices dans les rues au lieu de les mettre dans une caisse Mardi dernier, dans la journée, le long de la rue Droite, une personne qui se croit inconnue a profité de la forte pluie pour jeter, sans honte, sa tinette débordante. Cela n'est pas très bien ! Et si pareille chose se renouvellait un procés-verbal viendrait mettre un arrêt à cette opération nauséabonde.

Nous rappelons que les balayures doivent être mises dans une caisse qui sera apportée au balayeur à l'heure de son passage et que les tinettes doivent lui être remises le matin, aux jours et heures destinés à ce travail. Toute infraction à ce règlement sera puni d'un procés verbal

A céder magasin de modes bien achalandé situé rue Droite. S'adresser à Mlle Girard "Au Printemps", Sisteron.

UNE BONNE NOUVELLE ! !

MIR, tailleur

Traverse de la Place, Sisteron

Se charge de toute façon et réparation

Travail soigné - Prix modérés

A céder desuite **Salon de Coiffure** bien achalandé. S'adresser au bureau du Journal.

—o—

L'Almanach Vermot

est en vente à la librairie Pascal LIEUTIER, rue Droite, **Sisteron**.

Casino Cinéma

Programme du samedi 10 novembre, soirée à 9 h. et du dimanche 11, matinée à 3 h. 30.

Pathé-Revue, actualités.

La Ferme du Choquart, grand drame poignant en 5 parties.

VIDOCQ, grand roman d'aventures en 10 épisodes d'Arthur Bernède ; 4e épisode : L'espionne de Vidocq.

Charlot joyeux garçon, comique joué par Charlie Chaplin.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr. galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 enfants moins de 12 ans, 1 fr.

La location est ouverte.

VINS du midi, rouge 1r choix, 238 frs. la barrique 215 lit. rend. gare dest. congé fût compris. Ctre. Rt. Echt. 2 frs. MARCEL, rue Perpétue, NIMES.

ETAT-CIVIL

du 26 Octobre au 9 Novembre 1923

NAISSANCES

Lucien-Félix-Joseph Malignon, rue Droite. Hélène-Andrée-Marie Boivinet, av. de la gare

MARIAGES

Frédéric Casimir Daumas et Magdeleine-Marie-Annette Giraud.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Jean Michel Galdez-Ramos, mécanicien et Sabine-Julia-Claudine Estublier, s. p. domiciliés à Sisteron.

Entre Joseph Antoine Bianchi, employé à la Cie P-L M à Marseille et Jeanne Rose-Albertine Daumas, employée à l'enregistrement à Sisteron.

Décès

Meynier Marcelin, 63 ans, hôpital. — Henriette-Marcelle Pause, 7 ans. rue Pousterle. — Marie-Victorine Sarlin, 69 ans, hôpital. — Hélène-Andrée-Marie Boivinet, 2 jours, avenue de la gare.

Conséquences de l'asthme

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue, quand il est négligé, des complications redoutables du côté du cœur. On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre un mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV. à Paris.

Etude de Me Félix **THELENE**
avocat-avoué à **Sisteron** (B.-A.)

EXTRAIT
d'un Jugement de Divorce

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Sisteron le six juillet mil-neuf-cent-vingt-trois, enregistré et signifié :

Au profit de Madame **Rolland** Marie-Louise-Stéphanie, épouse **Bec** Paul-Henri, sans profession, domiciliée de droit à Sisteron avec son mari, autorisée à résider et résidant à Sorgues (Vaucluse)

Contre Monsieur **Bec** Paul-Henri, négociant, domicilié et demeurant à Sisteron,

Il a été extrait ce qui suit :

Le tribunal prononce le divorce entre les époux **Bec-Rolland**, aux torts du mari ;

Rejette la demande reconventionnelle comme mal fondée ;

Confie à la mère la garde des trois enfants issus du mariage ;

Dit que par Me Buès, notaire à Sisteron il sera procédé aux opérations de la liquidation de la communauté ayant existé entre les époux et de la liquidation des reprises de la dame **Rolland**.

Condamne **Bec** aux entiers dépens.

Pour extrait :
F. Thélène.

POUR TRANSFORMER EN

Omnibus ou Car

ou pouvant être employé tel quel, je vend

Un gr. Torp. Unic 6-8

Un gr. Torp. Rochet-Se

Les deux avec équip. électrique parf. é méconique, pneus neufs, aucun frais à f Bas prix. SEGOND, 160, Crs. Lieuta Marseille.

Etude de Me Guillaume BU
notaire à **Sisteron** (B.-A.)
Successeur de Me BOPEL

Adjudication
SUR SURENCHER

Le **Dimanche 25 Novemb** mil-neuf-cent-vingt-trois, en l'étu et par le ministère de Me Buè notaire à Sisteron, il sera procé la vente par adjudication sur sure chère amiable de l'immeuble ci-apr désigné :

MAISON

sise à Sisteron, rue Mercerie, com prenant : cave en sous-sol, rez-d chaussée aménagé pour l'exploitati d'un fonds de commérce de boula gerie, trois étages carrés et galet au-dessus, paraissant cadastrée sou le numéro 544 de la section G.

Libre au 1r Juin 1924.

Mise à prix : 22.110 f

Pour renseignements, s'adresser Me **Buès**, notaire.

Etudes de Me Félix **THELEN** avocat-avoué à **Sisteron** et de Me **ROUBAUD**, notai à **Sisteron** (B.-A.)

VENTE
de Biens de Mineur

Il sera procédé le **Dimanche 2 Novembre** courant, à **14** he res, en l'étude de Me **Roubau** notaire à Sisteron, place de l'Ég se, à la

Vente aux Enchères Publiqu

des immeubles ci-après désign situés à **Sisteron.**

PREMIER LOT

UN DOMAINE RURA

situé aux divers quartiers de De fends Martin, Le Virail, Pier Longue, Les Coudourets, Mardari Travers des Pères, Co-de Catin, Sa rebosc, le tout entièrement sur l rive gauche de la Durance, dénom mé campagne du Plaisir ou Mont plaisir, consistant en bâtiments d'h bitation et d'exploitation, pigeonnie terres labourables et vagues, bo taillis et paturages dont le centr d'exploitation est au quartier d Deffends Martin, le tout cadastr pour une contenance approximativ de 40 hectares, 50 centiares sa erreur ou omission.

Mise à prix : Vingt mille fr. ci **20.000 f**

DEUXIEME LOT

Terre Labourable

quartier de Soleillet ou d'Entr'air paraissant cadastrée section A, nu méros 500 p. et 500 p. pour 80 are

© VILLE DE SISTERON

lieu dit Chantereine, avec petit bastidon, confrontant : De Gombert, Lieutier, Reynaud et Bouveris.

Mise à prix : Cinq mille francs, ci.... **5.000 fr.**

La vente est poursuivie à la requête des héritiers de Monsieur **Siard** Henri-Joseph, décédé à Sisteron le **24** Juin 1909, ayant Me **Thélène** pour avoué ; en vertu de la loi du 15 décembre 1921 et d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Sisteron le 5 octobre **1923**.

La vente aura lieu en présence de Monsieur **Siard** Sylvain, subrogé-tuteur du mineur **Siard** Etienne-Henri, ou lui dûment appelé.

Sisteron, le 31 Octobre 1923,

F. Thélène

Etude de Me Guillaume Buès,
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

Vente de Fonds de Commerce

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron le vingt-neuf octobre mil-neuf-cent-vingt-trois, Madame Rosalie-Marie **Thélène**, négociante à Sisteron, épouse de Monsieur Joseph-Louis **Roubaud**, horloger-électricien, demeurant avec lui à Sisteron, a vendu à Monsieur André Antoine **Berger**, négociant et à Madame Pauline **Savy**, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron.

Le fonds de commerce de rouennerie, confections et lingerie qu'elle exploitait à Sisteron, place de l'horloge dans un immeuble appartenant à Madame Michel née Giraud

Opposition dans les 10 jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Buès**, domicile élu.

Pour première insertion,

Buès.

Etude de Me **JOURDAN**
Notaire à **Noyers** (Basses Alpes)

VENTE

Aux Enchères Publiques
et Volontaires

Le **Dimanche 25 Novembre** mil neuf-cent-vingt-trois à **3** heures du soir dans la salle de la mairie de **Noyers**, d'un petit

DOMAINE

rural situé sur le territoire des communes de **Bevons** et **Valbelle**, lieu dit « Les Rouines » près de l'agence postale, d'une contenance d'environ onze hectares,

Ce domaine dépend de la succession de Monsieur Fortuné **Audibert** et est indivis entre ses enfants et petit-enfant.

Mise à prix : 7.500 frs.

Pour renseignements s'adresser à l'étude.

JOURDAN.

UN PRÊTRE envoie gratuitement méthode pour guérir ulcères variqueux, plaies des jambes, eczémas, toutes maladies de la peau et du cuir chevelu, maladies nerveuses : épilepsie, neurasthénie, maladies de l'estomac, des poumons, rhumatismes, troubles du retour d'âge, hémorroïdes, constipation, diabète, albumine. — Ecrire à M. l'abbé Lauret, curé d'Ervauville (Loiret). Timbre pr réponse.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
successeur de Me BOREL

PURGE
d'Hypothèques Légales

I. — Suivant procès-verbal d'adjudication aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron en date du vingt-trois septembre mil-neuf-cent vingt-trois Monsieur Joseph-Jean-Baptiste Désiré **Tron**, docteur en médecine, demeurant à Sisteron, a vendu les biens ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de **Mison**, moyennant les prix ci-après indiqués savoir :

A) Un **labour** au quartier des Jonchiers, dit Champ de Chevaly, numéro 56 p. de la section B, d'une contenance de 90 ares.

B) Un **labour** au quartier de la Pesse ou la Pièce, numéros **209, 211**, 212 section B, d'une contenance de **1** hectare, 68 ares, à Monsieur Aimé **Sarlin**, négociant demeurant à Gap, Moyennant un prix total de 8 **270** francs.

C) Un **labour** quartier de Champ de Suci, numéro 220 p. section B, d'une contenance de 13 ares, **1** centiare, à Monsieur Lucien **Drac**, propriétaire demeurant à Mison, moyennant le prix de 505 francs.

D) Un **pré** au quartier de Pré Long, numéro 288 section B, d'une contenance de 40 ares, 10 centiares, à Monsieur Daniel-Lodois **Isnard**, propriétaire à Mison, moyennant le prix de 1.250 francs.

E) Un **bois** taillis au quartier de Vabre, numéros 294, **296** p section D, d'une contenance totale de **64** ares, 30 centiares, à Monsieur Ernest-Benjamin **Esclangon**, propriétaire, domicilié à Mison, directeur de l'observatoire de Strasbourg, y demeurant, moyennant un prix de 1255 francs.

II.) Suivant contrat passé devant Me **Buès**, notaire sus-nommé, le vingt-sept septembre mil-neuf-cent-vingt-trois, M. **Tron** sus-nommé a vendu divers **BATIMENTS** d'habitation et d'exploitation, sis à Mison, hameau des Armands, numéro 233, section B, à Monsieur Lucien **Drac**, propriétaire à Mison, moyennant le prix de 1000 francs.

III). Suivant échange reçu par le même notaire et intervenu sans soulte ni retour le vingt-sept octobre mil-neuf-cent-vingt-trois, Monsieur **Tron** sus-nommé a cédé à Monsieur Justin Louis **Francou**, propriétaire à Mison, un **pré** arrosable à Mison, quartier de *Pré des Queues*, numéro 287, section B. de **35** ares, 20 centiares.

Copie collationnée des actes sus-visés, ont été déposées au greffe du tribunal civil de Sisteron le huit novembre mil-neuf-cent-vingt-trois et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été ou sera signifié: 1° à Monsieur le Procureur de la République ; 2° à Madame Héloïse-Sabine-Berthe **Rey** sans profession, épouse de M. Joseph Jean-Baptiste Désiré **Tron** vendeur susnommé demeurant avec lui à Sisteron.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

Buès, notaire.

HERNIE

MEDAILLE D'OR DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris*, 44, *Boulev. Sébastopol*, (*anciennement No 63*) Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Julien Henri à St-Michel (B-A) hernies guéries.

M. Sabatier A. à Bédaride (Vaucluse) Hernie guérie.

M. Portier M. à Piolène (Vaucluse) Hernie guérie.

M. Airal M. à St-Martial par Sumène (Gard) Enfant hernie guérie.

M. Farre Xavier à Falque par Marges (Drôme) Hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à FORCALQUIER, mercredi 31 octobre de 10 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

à DIGNE, samedi 10 Novembre, Hôtel Boyer-Mistre.

à **SISTERON**, 11 Novembre de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

VARICES - OBESITE

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITE de la HERNIE - BROCHURE des BAS à varices et Ceintures Ventrières Extr. de l'Album des Ceintures Maillots.

— Franco sur demande —

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* **30 cent.**

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements:
Trois mois **18** fr. | Six mois **34** fr. | Un an **65** fr.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois **2** fr. **50** | Six mois **4** fr. **50** | Un an **8** fr.

Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an **15** fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

En vente à la librairie LIEUTIER

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, douleurs nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix** : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies

Dépôt à **Sisteron, pharmacie Bœuf.**

CREDIT A L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscriptions s'adresser à M. **ESCLANGON,** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Basses-Alpes)*

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement

à base d'*ELIXIR DUPEYROUX* : Mlle *Marthe BOMBARDE*, à *Grange-sur-Vologne* (*Vosges*), souffrait depuis 1918 de coxalgie tuberculeuse droite et de lésions pulmonaires, suivant le diagnostic des majors de l'hôpital de Bruyères. La malade ne pouvait se tenir debout et éprouvait de violentes et continuelles douleurs dans la hanche et le genou droits. Commença le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX en novembre 1919. Quatre mois après, Mlle *BOMBARDE* put se lever et marcher avec des béquilles. En novembre 1920, elle marchait sans béquilles et se considérait comme parfaitement guérie (lettre du 25 juillet 1921). Le 31 janvier 1922, Mlle *BOMBARDE* écrit que sa guérison est bien définitive et le confirme encore, le 16 janvier 1923 ; *M. Gaston CHANDON, peintre 86, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine* (*Seine*), souffrait depuis janvier 1920 de congestion pulmonaire avec étouffements, quintes violentes, suivies de crachements de sang, transpirations nocturnes, oppression, appétit défaillant, manque total de forces l'obligeant à garder le lit. A commencé le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX le 28 février 1920. Son frère écrivait le 25 mars 1920 qu'il commençait à se tenir debout et à marcher seul, il toussait et crachait beaucoup moins, mangeait mieux et dormait ses nuits entières. Guéri en mai 1920, la guérison est définitive, comme l'attestent la lettre du 7 mars 1921 et celle du 21 janvier 1923, où *M. CHANDON* déclare qu'il va très bien, malgré que son métier l'oblige à travailler dans les courants d'air ; *M. Léon JOLY, 32, Rue d'Assas, à AIRE-sur-la-LYS* (*Pas-de-Calais*), souffrait depuis l'âge de 11 ans de ganglions tuberculeux du cou. A 12 ans on l'avait opéré inutilement, puis en 1907, survint une péritonite tuberculeuse, laquelle fut suivie de congestion pulmonaire double et bronchite chronique. Les ganglions du cou grossirent à tel point, que, par la compression qui s'en suivit, le malade ne voyait plus clair et ne pouvait plus se conduire. Le traitement à base d'Elixir DUPEYROUX fut commencé en mars 1918. Quelques semaines après, l'appétit et la vue revinrent, les maux de tête, la toux, les expectorations disparurent, les ganglions diminuèrent. En octobre 1919 le malade était complètement guéri et avait repris 13 kilogs. Cette guérison s'est maintenue car les lettres écrites par *M. JOLY* les 9 décembre 1919, 7 janvier 1922, et 28 janvier 1923, témoignent que sa santé continue à être excellente. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de ***Traitement des Tuberculoses*** avec un questionnaire pour ***Consultations Gratuites*** par correspondance. Il expédie à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX, contre **11** francs en mandat-carte. — Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 14 heures à 16 heures.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

M. **RAYBAUD**, opérera à SISTERON le **26 Novembre.**

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de chapeaux collés

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

VENTE ET REPARATIONS
Lincoln Ford Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :
François JOURDAN
Garage Moderne - **SISTERON**

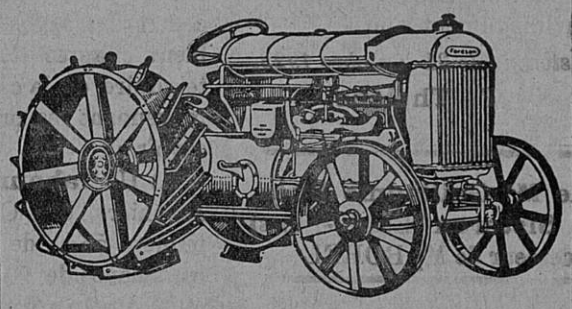

PRIX
Fcs 9000
PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,
-- SISTERON --

Livraison rapide - Prix modérés

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON